



## SÉANCE ORDINAIRE DU 1 FÉVRIER 2016 TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>OUVERTURE.....</b>	<b>1396</b>
<b>2</b>	<b>ORDRE DU JOUR .....</b>	<b>1396</b>
2.1	2016 02 019 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER FÉVRIER 2016 1396	
2.1	LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2016.....	1396
<b>3.</b>	<b>PROCÈS-VERBAUX (LA LECTURE SERA FAITE À LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL SEULEMENT) .....</b>	<b>1397</b>
3.1	2016 02 020 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016 .....	1397
<b>4.</b>	<b>SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3 .....</b>	<b>1397</b>
4.1	QUESTION ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SESSION RÉGULIÈRE..	1398
<b>5.</b>	<b>PRÉSENCE ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....</b>	<b>1398</b>
<b>6.</b>	<b>RAPPORTS .....</b>	<b>1398</b>
6.1	RAPPORT DU MAIRE SUR SES ACTIVITÉS .....	1398
<b>7.</b>	<b>ADMINISTRATION.....</b>	<b>1398</b>
7.1	RISTOURNE MMQ .....	1398
7.2	2016 02 021 ADOPTION DU RAPPORT DES TRAVAUX À L'HÔTEL DE VILLE .....	1399
<b>8.</b>	<b>URBANISME.....</b>	<b>1399</b>
<b>9.</b>	<b>VOIRIE MUNICIPALE .....</b>	<b>1399</b>
9.1	RÉPARATION DU PONT 1950 SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE.....	1399
9.2	RAPPORT DE TEMPS .....	1399
<b>10.</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU .....</b>	<b>1399</b>
10.1	2016 02 022 MANDAT POUR ÉVALUATION DES COÛTS DE MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS .....	1399
<b>11.</b>	<b>SÉCURITÉ .....</b>	<b>1399</b>
<b>12.</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE .....</b>	<b>1400</b>
12.1	2016 02 023 ADOPTION DES ORGANISMES QUI BÉNÉFICIENT DE LA GRATUITÉ DE LOCATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE .....	1400
12.2	2016 02 024 AMÉNAGEMENT D'UN PARC DE VOISINAGE .....	1400
<b>13.</b>	<b>CORRESPONDANCE .....</b>	<b>1400</b>
13.1	2016 02 025 ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE .....	1400
13.2	CORRESPONDANCE D'HYDRO-QUÉBEC .....	1401
<b>14.</b>	<b>TRÉSORERIE.....</b>	<b>1401</b>
14.1	2016 02 026 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2016.....	1401
<b>15.</b>	<b>VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS .....</b>	<b>1401</b>
15.1	PATINOIRE .....	1401
15.2	CONSEIL DES MAIRES .....	1401
<b>16</b>	<b>2016 02 027 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE.....</b>	<b>1401</b>



Province de Québec  
Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton  
Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 1<sup>er</sup> février 2016, à 19 h, présidée par le maire monsieur Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Émilie Groleau  
Monsieur Jacques Ménard  
Madame Nicole Pinsonneault

Monsieur Yvon Desrosiers  
Monsieur Ronald Bergeron  
Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général par intérim, monsieur Roland Gascon

Il est ordonné par résolution comme suit :

**1. Ouverture**

**2. Ordre du jour**

**2.1 2016 02 019 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1er février 2016**

1. Ouverture

- 1.1 Moment de réflexion
- 1.2 Mot de bienvenue du maire
- 1.3 Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

**2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2016**

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Question et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

5. Présence et période de questions

5.1 Présences et période de questions

6. Rapports

- 6.1 Rapport du maire sur ses activités
- 6.2 Rapport des comités

7. Administration

7.1 Ristourne MMQ

7.2 Adoption du rapport des travaux réalisés à l'hôtel de ville

8. Urbanisme

9. Voirie municipale



- 9.1 Réparation du pont 1950 sur le chemin de la Rivière
- 9.2 Rapport de temps des employés municipaux
  
- 10. Hygiène du milieu
- 10.1 Mandat pour évaluation des coûts de mise à niveau des équipements des réseaux d'aqueduc et d'égouts
  
- 11. Sécurité
  
- 12. Loisirs et culture
- 12.1 Adoption des organismes qui bénéficient de la gratuité de location du Centre communautaire
- 12.2 Aménagement d'un parc de voisinage
  
- 13. Correspondance
- 13.1 Adoption de la correspondance
- 13.2 Correspondance d'Hydro-Québec
  
- 14. Trésorerie
- 14.1 Adoption des comptes à payer au 1<sup>er</sup> février 2016
  
- 15. Varia et période de questions
- 15.1 Patinoire
- 15.2 Conseil des maires
  
- 16 Levée de la séance régulière

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2016 soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE            POUR : 5            CONTRE : 0            ADOPTÉ

**3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)**

**3.1            2016 02 020 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016 soit adopté tel que présenté.

VOTE            POUR : 5            CONTRE : 0            ADOPTÉ

**4. Suivi des affaires découlant du point 3**



#### **4.1 Question et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière**

Le directeur général par intérim dépose son rapport sur le suivi des dossiers en cours.

#### **5. Présence et période de questions**

Est présent : Monsieur Émile Lemire

Monsieur Lemire demande des explications concernant le nouveau tarif sur les fosses septiques et se questionne pourquoi le tarif pour une résidence est de 81 \$ par année alors que pour les chalets est de 45 \$.

Monsieur Lemire demande des explications concernant l'adoption de budget plus spécifiquement sur les dépenses de transfert aux activités d'investissement et les subventions reliées à ces dépenses.

#### **6. Rapports**

##### **6.1 Rapport du maire sur ses activités**

Monsieur le maire Bernard Marion a participé au CA de la MRC. Lors de cette réunion, la MRC a autorisé l'achat d'un GPS et l'embauche d'une personne pour remplacement d'un congé de maternité. Il a participé à la réunion du conseil des maires, lors de cette réunion la MRC a accepté le versement d'une subvention d'environ 296 000\$ sur 3 ans du Fonds Tillotson pour retenir la main d'œuvre dans la région. La MRC a déclaré sa compétence en matière de traitement des boues des fosses septiques.

Le maire informe les membres du conseil qu'il ne siègera plus sur le Comité « Pacte rural », mais siègera sur le comité sécurité.

Le maire a fait une visite au Centre communautaire afin d'identifier les déficiences aux travaux de restauration du centre communautaire. Il a participé à un atelier de travail sur les dossiers de la municipalité.

Monsieur le conseiller Yvon Desrosiers se joint à l'assemblée, il est 7 h 25.

##### **6.2 Rapport des comités**

Monsieur le conseiller Jacques Ménard a participé à deux rencontres  
Madame la conseillère Nicole Pinsonneault a participé à 7 rencontres.  
Monsieur le conseiller Yvon Desrosiers a participé à une rencontre  
Monsieur le conseiller Ronald Bergeron a participé à 2 rencontres  
Monsieur le conseiller Gary Caldwell à une rencontre

#### **7. Administration**

##### **7.1 Ristourne MMQ**

Le directeur général dépose une correspondance indiquant que la municipalité recevra une ristourne au montant de 3 100 \$ de la MMQ (Mutuelle des municipalités du Québec).



## **7.2            2016 02 021    Adoption du rapport des travaux à l'hôtel de ville**

Considérant que les travaux à l'hôtel de ville sont presque terminés;

Considérant que le directeur général dépose un rapport concernant les travaux réalisés suite à l'infiltration d'eau au sous-sol de l'hôtel de ville;

Considérant que la municipalité avait déposé un échéancier des travaux à la CSST;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers  
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

D'adopter le rapport déposé par le directeur général relativement aux travaux réalisés à l'hôtel de ville;

De faire parvenir une copie à la CSST.

VOTE :                    POUR : 6                    CONTRE : 0                    ADOPTÉE

## **8.            Urbanisme**

### **9.            Voirie municipale**

#### **9.1            Réparation du pont 1950 sur le chemin de la Rivière**

Le directeur général dépose la lettre du MTQ indiquant que le pont est sécuritaire.

#### **9.2            Rapport de temps**

Le directeur général dépose le rapport de temps des employés de la municipalité pour le mois de janvier.

## **10.          Hygiène du milieu**

#### **10.1            2016 02 022    Mandat pour évaluation des coûts de mise à niveau des équipements des réseaux d'aqueduc et d'égouts**

Considérant que le superviseur d'aqueduc et d'égouts a déposé une liste de travaux à réaliser sur les équipements des réseaux d'aqueduc et d'égouts;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

De mandater le directeur général à faire une évaluation des coûts de mise à niveau des équipements des réseaux d'aqueduc et d'égouts.

VOTE            POUR : 6                    CONTRE : 0                    ADOPTÉ

## **11.          Sécurité**



Rien à signaler

## **12. Loisirs et culture**

### **12.1 2016 02 023 Adoption des organismes qui bénéficient de la gratuité de location du centre communautaire**

Considérant que la municipalité s'apprête à adopter une politique de location et d'utilisation du Centre communautaire;

Considérant que la municipalité désire offrir l'utilisation gratuite du Centre communautaire à des organismes de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accorder l'utilisation gratuite des locaux du Centre communautaire aux organismes suivants :

Cercle des fermières de Sainte-Edwidge  
Comité de gestion Notre-Dame de l'unité secteur Sainte-Edwidge  
Comité d'après funérailles  
Comité des Loisirs de Sainte-Edwidge  
École de Sainte-Edwidge  
Comité d'Âge d'Or  
Organismes touchés par la politique famille – ainé (MADA).

VOTE            POUR : 6            CONTRE : 0            ADOPTÉ

### **12.2 2016 02 024 Aménagement d'un parc de voisinage**

Considérant que la municipalité a déposé au Fonds de développement de la MRC de Coaticook un projet d'aménagement d'un parc de voisinage dans le développement les collines paisibles;

Considérant que la municipalité a reçu une confirmation du versement d'une subvention de 15 032\$ pour la réalisation dudit parc;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell  
APPUYÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Bernard Marion et le directeur général par intérim Roland Gascon à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente;

De verser aux archives de la municipalité ledit protocole.

VOTE            POUR : 6            CONTRE : 0            ADOPTÉ

## **13. Correspondance**

### **13.1 2016 02 025 Adoption de la correspondance**



IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la correspondance du mois de janvier 2016 soit déposée et adoptée.

VOTE            POUR : 6            CONTRE : 0            ADOPTÉ

### **13.2                    Correspondance d'Hydro-Québec**

Le maire dépose une correspondance reçue d'Hydro-Québec relativement au dépôt par Hydro-Québec d'une proposition visant la fourniture d'énergie propre à la Nouvelle-Angleterre.

### **14.    Trésorerie**

#### **14.1                    2016 02 026    Adoption des comptes à payer au 1<sup>er</sup> février 2016**

Considérant que le directeur général par intérim dépose la liste des salaires pour le mois de janvier 2016 soit du chèque 500301 au chèque 500321 pour un montant de 9 379.50 \$ ;

Considérant que le directeur général par intérim dépose la liste des comptes à payer au 1<sup>er</sup> février 2016;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault  
APPUYÉ par monsieur Yvon Desrosiers  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

De ratifier le paiement des salaires des employés et des membres du conseil pour le mois de janvier 2016 du chèque 500301 au chèque 500321 pour un montant de 9 379.50 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer au montant de 36 077.30 \$.

VOTE            POUR : 6            CONTRE : 0            ADOPTÉ

### **15.    Varia et période de questions**

#### **15.1                    Patinoire**

Le conseiller Jacques Ménard s'informe de l'avancement du dossier relativement au financement de la patinoire.

#### **15.2                    Conseil des maires**

Le maire informe les membres du conseil qu'il ne pourra pas assister à réunion des maires à la MRC pour le mois de février et que le maire suppléant y assistera à sa place.

### **16    2016 02 027    Levée de la séance régulière**



Considérant l'ordre du jour épuisé;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault  
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2016 soit levée, il est 20 h 30.

VOTE

POUR : 6

CONTRE : 0

ADOPTÉ

<p><b>Bernard Marion, maire</b> Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.</p>	<p><b>Roland Gascon</b> Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim</p>
--	---